



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LE CSSS DES ÎLES FAIT UN PAS DE PLUS VERS UN « HÔPITAL AMI DES BÉBÉS »

Îles-de-la-Madeleine, le 19 juin 2013 – Le CSSS des Îles fait un pas de plus dans sa démarche lui permettant d'obtenir l'accréditation « *Hôpital ami des bébés* ». En effet, cette année, les chambres de naissance ont été réaménagées en mettant en place la cohabitation des parents avec le bébé, en tout temps, à la suite de la naissance. Cette initiative vise à créer un milieu de soins où l'allaitement maternel est la norme.

Jusqu'à ce jour, la cohabitation se faisait à environ 50 %, sauf lorsque les parents souhaitaient avoir leur bébé avec eux en tout temps. Mais dès maintenant, cette cohabitation se fera à 100 %, sauf si le bébé présente une condition médicale particulière nécessitant une surveillance accrue par du personnel. La pouponnière sera donc utilisée lorsque nécessaire.

C'est depuis 2004 que l'établissement a commencé ses démarches ainsi que la formation à l'allaitement, en lien avec l'*Initiative des hôpitaux amis des bébés*, un programme visant à mettre en place onze conditions favorables à la protection, au soutien et à la promotion de l'allaitement. Parmi ces conditions, on doit élaborer une politique d'allaitement, aider les mères à allaiter rapidement en favorisant le contact peau à peau et laisser l'enfant avec sa mère en tout temps en cohabitation, lors du séjour en hôpital, sauf avis médical contraire.

Tel que mentionné par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), « *l'Initiative des hôpitaux amis des bébés*, reconnue à travers le monde, est un programme de qualité des soins. Plusieurs études ont démontré les effets positifs de ce programme sur la durée et l'exclusivité de l'allaitement maternel ainsi que sur la santé des bébés. Cette stratégie mondiale, lancée en 1991 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), a pour but d'assurer à chaque enfant le meilleur départ possible dans la vie. Le MSSS appuie la volonté de l'OMS et de l'UNICEF d'encourager les établissements de santé à mettre en place les normes internationales proposées. Il en a d'ailleurs fait sa principale stratégie pour améliorer la situation de l'allaitement au Québec. »

Toutes les mamans et les bébés profitent de cette initiative que l'enfant soit allaité ou non. La femme enceinte ou la nouvelle maman reçoit l'information nécessaire pour prendre une décision éclairée quant à la manière de nourrir son bébé. Le personnel a été formé pour soutenir la mère, quel que soit le lait qu'elle donne à son bébé, et l'aider à reconnaître les signes de faim.

Le CSSS des Îles est heureux de s'inscrire dans cette stratégie permettant aux bébés madelinots d'avoir le meilleur départ possible dans la vie en mettant en place des conditions favorables à la protection, au soutien et à la promotion de l'allaitement dans l'établissement, pendant le séjour à l'hôpital.

— 30 —